

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/06/2022

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

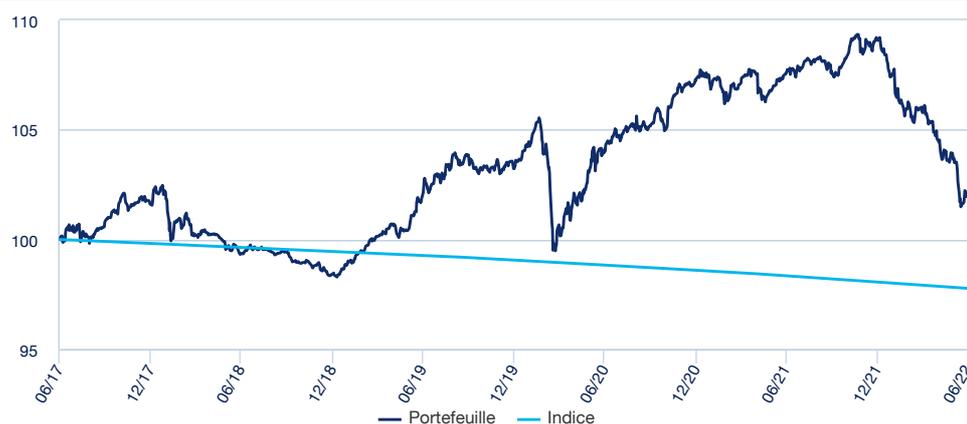
Valeur Liquidative (VL) : **130 168,21 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**
 Actif géré : **117,58 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010713818**
 Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**
 Commercial : **Coquelle-ricq Isabelle**
 N° de téléphone : **+33 1 76 32 29 21**
 Notation Morningstar "Overall" © : **4**
 Catégorie Morningstar © :
EUR CAUTIOUS ALLOCATION - GLOBAL
 Date de notation : **31/05/2022**

Objectif d'investissement

Créé en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD), Amundi AFD Avenir Durables assure une gestion prudente et responsable de l'épargne pour concilier placement financier et développement durable. Le fonds a vocation à s'orienter vers l'aide au développement. Il y consacre 20% de son portefeuille en moyenne. Il est de plus investi dans une sélection de fonds répondant aux critères de l'investissement responsable.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis le |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 31/12/2021 | 31/05/2022 | 31/03/2022 | 30/06/2021 | 28/06/2019 | 30/06/2017 | 04/03/2009 |
| Portefeuille | -6,51% | -1,76% | -3,60% | -5,21% | 0,10% | 1,98% | 30,17% |
| Indice | -0,29% | -0,05% | -0,15% | -0,58% | -1,51% | -2,23% | -0,68% |
| Ecart | -6,22% | -1,71% | -3,45% | -4,63% | 1,61% | 4,20% | 30,85% |

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Portefeuille | 1,63% | 3,97% | 4,88% | -3,14% | 2,29% | 1,83% | -1,30% | 7,17% | 4,19% | 6,01% |
| Indice | -0,55% | -0,47% | -0,40% | -0,37% | -0,36% | -0,32% | -0,11% | 0,10% | 0,09% | 0,23% |
| Ecart | 2,18% | 4,44% | 5,28% | -2,77% | 2,64% | 2,15% | -1,19% | 7,07% | 4,10% | 5,78% |

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



- ▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- ▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité du portefeuille | 2,92% | 3,30% | 2,81% |
| Volatilité de l'indice | 0,00% | 0,01% | 0,01% |
| Tracking Error ex-post | 2,93% | 3,31% | 2,82% |
| Ratio d'information | -1,58 | 0,14 | 0,30 |
| Ratio de Sharpe | -1,60 | 0,13 | 0,29 |

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Baisse maximale | -10,50% |
| Délai de recouvrement (jours) | 1 455 |
| Moins bon mois | 03/2020 |
| Moins bonne performance | -3,21% |
| Meilleur mois | 10/2015 |
| Meilleure performance | 2,65% |

Indicateurs (Source : Amundi)

| | Portefeuille | Indice |
|-------------------------|--------------|--------|
| Sensibilité | 1,15 | 0,00 |
| Nombre de lignes | 18 | - |

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

Au cours du mois de juin, les pressions stagflationnistes (hausse de l'inflation et ralentissement de l'activité) se sont encore accrues dans les grandes économies développées. En Chine, au contraire, la situation s'est améliorée du fait de la levée progressive des restrictions liées à la politique zéro-COVID. De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales ont poursuivi leurs mouvements et annonces de resserrement monétaire. Sur les marchés, les actions ont reculé au cours du mois tandis que les rendements obligataires ont touché de nouveaux points haut mi-juin avant de se replier.

La dernière semaine de juin a été marquée par un recul significatif des taux. Le 10 ans américain clôture le mois à 2,8% et le 10 ans allemand à 1,2%. Les investisseurs craignent un ralentissement brutal de la croissance. En effet, l'inflation dans la zone euro et aux États-Unis a atteint un nouveau sommet, exacerbée par la guerre en Ukraine et la politique zéro-Covid en Chine. Et les banques centrales sont déterminées à durcir leur politique monétaire face à ces niveaux records d'inflation. Les spreads des pays périphériques continuent de se resserrer portés par les espoirs d'un outil anti-fragmentation. En parallèle, Les craintes sur la croissance alimentent une sous-performance sur le marché du crédit. L'activité sur le marché primaire du HY reste très limitée pour les émetteurs les moins bien notés. Le mois de juin est encore un mois de correction des marchés. Le MSCI World AC cède -7,6% sous l'effet d'un nouvel élan de hausse des taux longs qui sont passés de 2,85% au 31 mai à 3,0% au 30 juin après être montés jusqu'à 3,48%. Les États-Unis (-8,4%), qui y sont sensibles, en ont souffert. A l'inverse, les émergents (-5,1%), et notamment le marché chinois (+5,8%), ont le mieux résistés grâce à des espoirs d'amélioration de la conjoncture chinoise, de même que le Japon (-2,9% en devise locale) qui profite pour l'instant d'un Yen faible. La zone euro (-9,3%) n'a pas profité de ces éléments mais a en revanche souffert de sa dimension cyclique alors que les risques de récession augmentent. Le marché britannique (-5,4%) continue de faire mieux. En Europe, les cycliques (-9,7%) continuent de sous-performer les défensives (-4,9%) et les valeurs Value (-9%) sous-performent celles liées à la croissance (-6,5%) à contre-courant des derniers mois. En termes de secteurs, si la technologie continue de souffrir (-11,4%), l'immobilier (-17,9%) est le secteur le plus touché ce mois-ci. L'énergie (-10,3%) et les matériaux (-15,3%) font l'objet de prises de profits significatifs. Les financières résistent mieux (-8,3%).

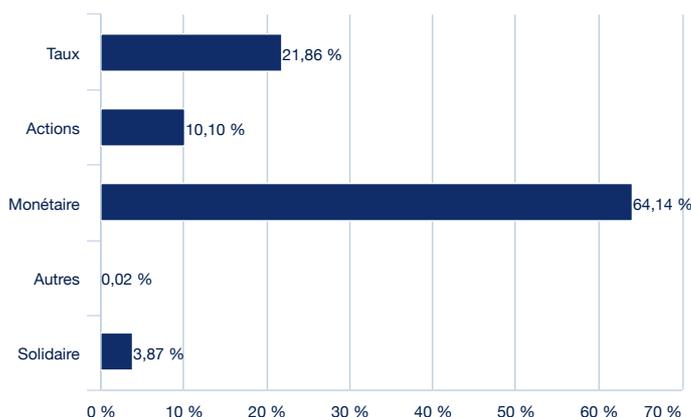
Dans ce contexte d'une volatilité toujours très forte et d'une orientation à la hausse des rendements obligataires, nous conservons une sensibilité du portefeuille inférieure à celle des indices de référence. Sur le plan géographique, nous maintenons notre surexposition aux obligations souveraines des pays « périphériques » de la Zone Euro, notamment l'Espagne et le Portugal, compensée par une sous-exposition sur les dettes d'Etat des pays « cœur » tels que l'Allemagne et la France. En terme de diversification, nous conservons notre exposition aux dettes subordonnées. Enfin, dans un souci de prudence nous adoptons une démarche très sélective dans le choix de nos investissements sur les obligations d'émetteurs privés de bonne notation (euro IG).

Actualité de l'Agence française de développement (AFD) :

L'Agence française de développement a approuvé le 5 juillet 2022 l'attribution de près de 35 millions d'euros de subventions pour la mise en œuvre de 31 nouveaux projets dont le budget global s'élève à près de 60 millions d'euros. 25 projets seront déployés sur le terrain pour soutenir l'entrepreneuriat social, la santé, la protection des droits des personnes migrantes et celle des défenseurs des droits humains, le développement rural et culturel, la sécurité alimentaire et l'agroécologie. Six projets d'intérêt général permettront également de développer des actions d'éducation à la citoyenneté et de structurer le milieu associatif français. (Source : www.afd.fr)

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

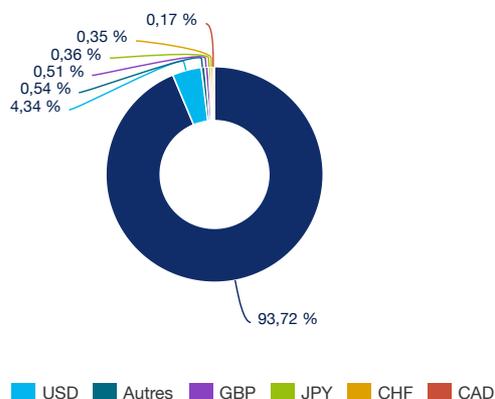


Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

| | Portefeuille * |
|---|----------------|
| AMUNDI EURO MODERATO ESR | 13,47% |
| AMUNDI EURO BOND ESR - S(C) | 10,17% |
| AGFRNC 0% 03/25 EMTN | 7,81% |
| BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - IC | 3,99% |
| PROPARCO | 3,87% |
| AXA WF GB FACTORS SUST EQY | 2,75% |
| AMUNDI RESP INV - IMPACT GREEN BD-I2 | 2,13% |
| AMU INDEX MSCI WORLD SRI - UCITS ETF | 2,03% |
| AMUNDI RESP INVEST - EUR HG YLD SRI - I | 1,74% |
| AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI-UCITS ETF | 1,73% |

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

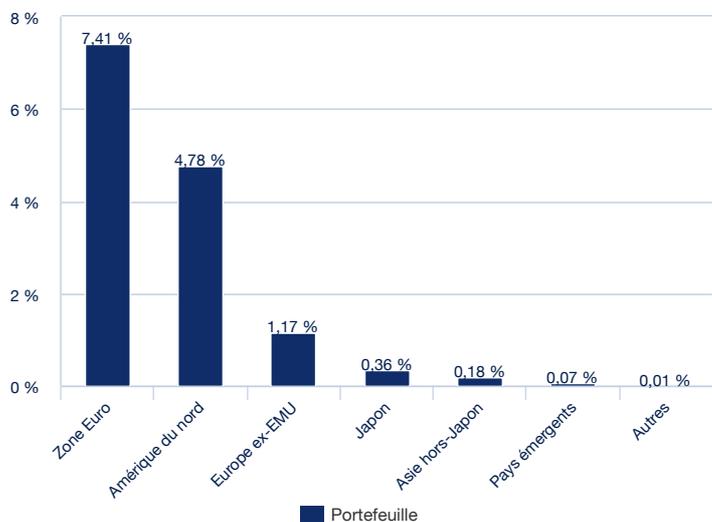
Répartition par devises (Source : Amundi)



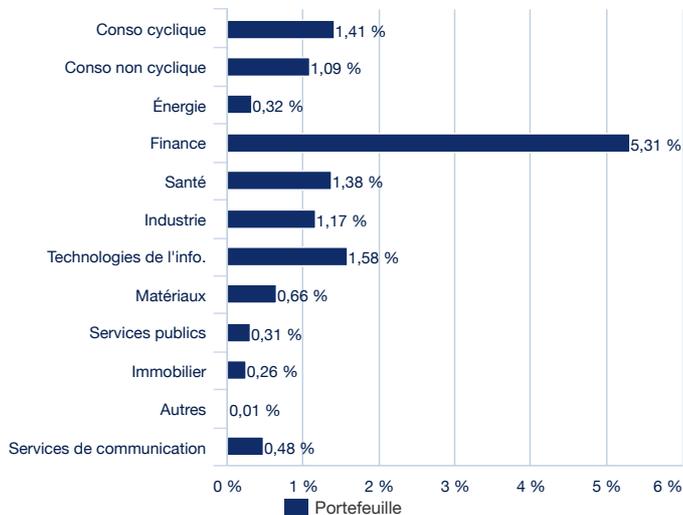
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

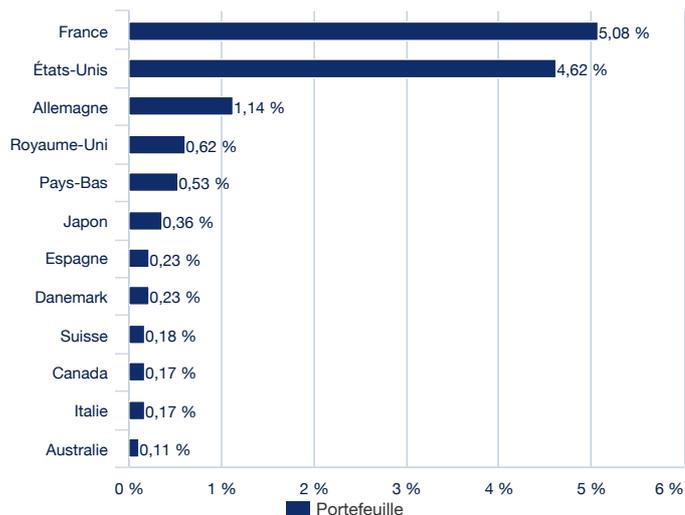
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



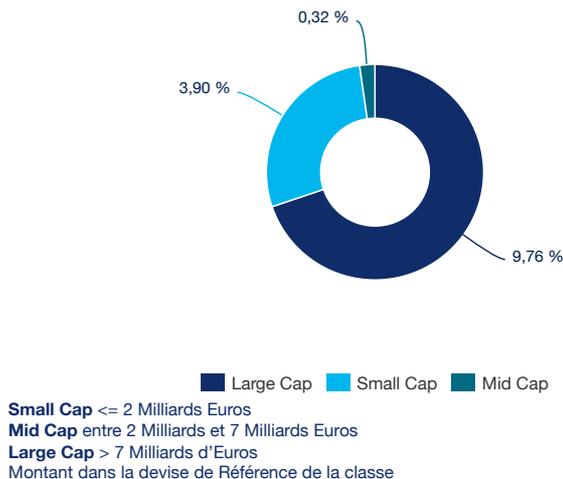
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)

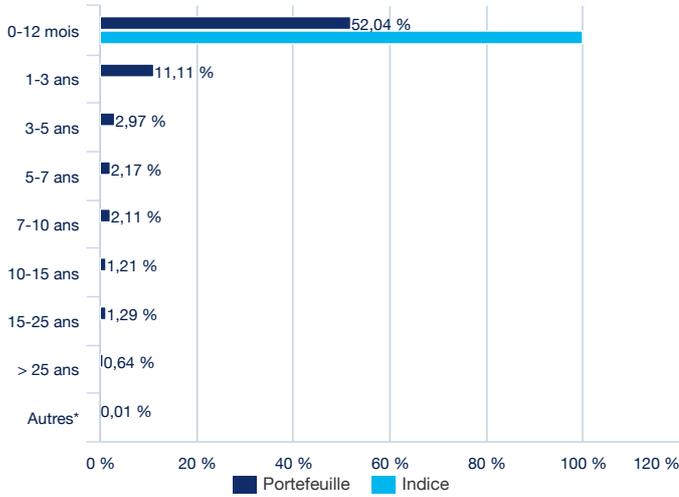


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

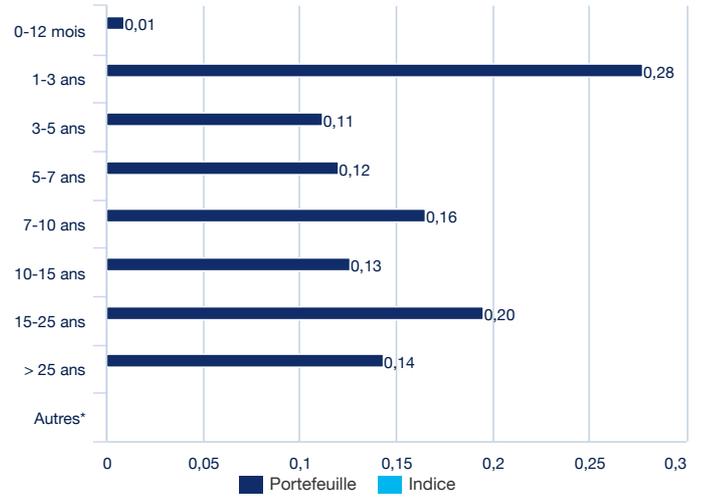
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En % d'actif



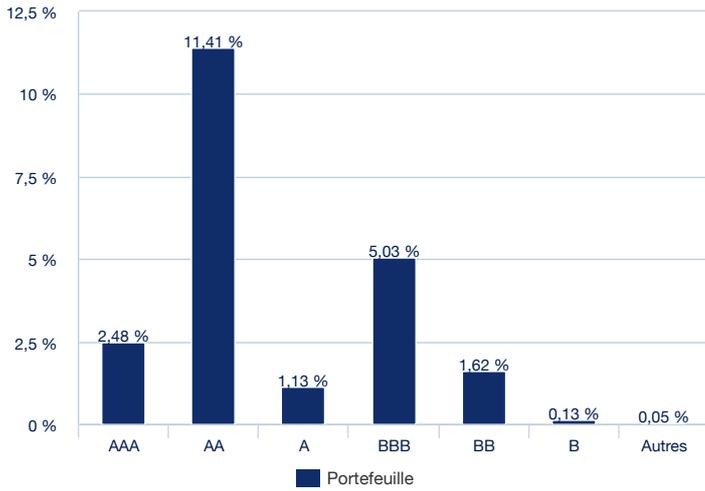
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En points de sensibilité



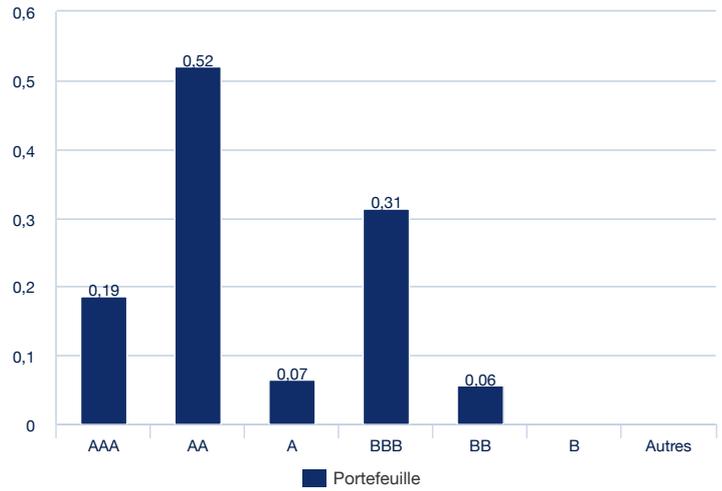
Répartition par notations (Source : Amundi)

En % d'actif



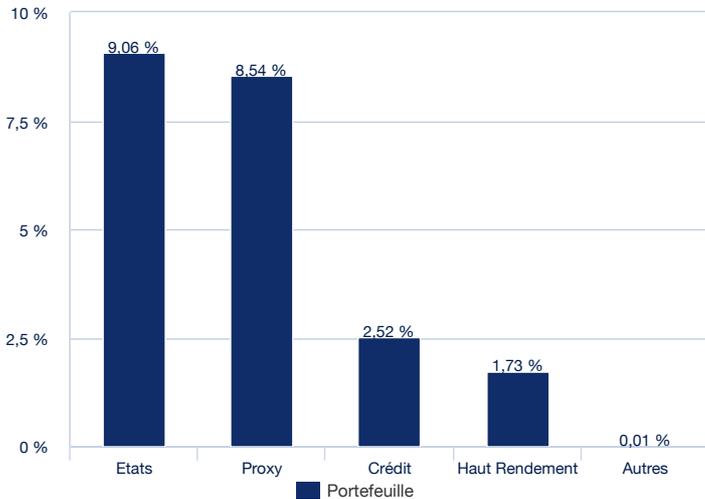
Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité



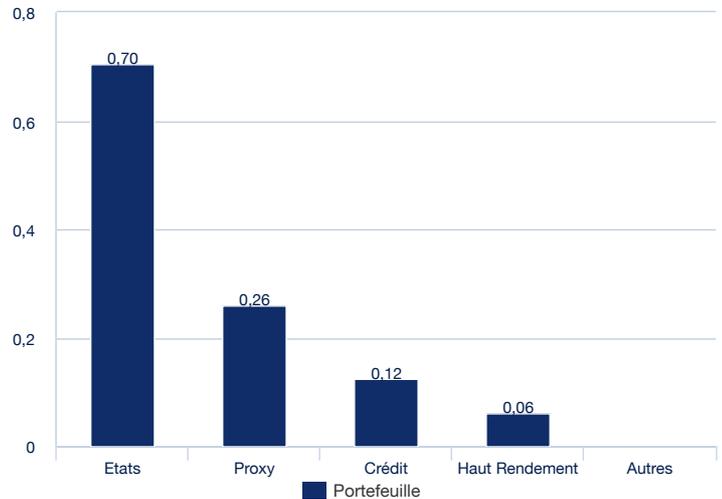
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité

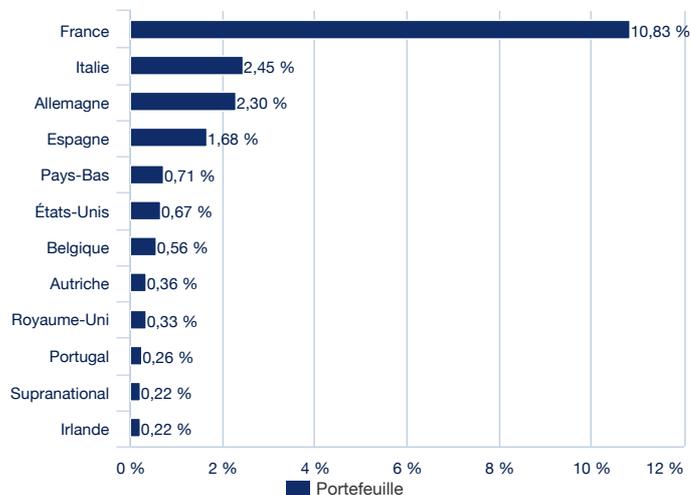


DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

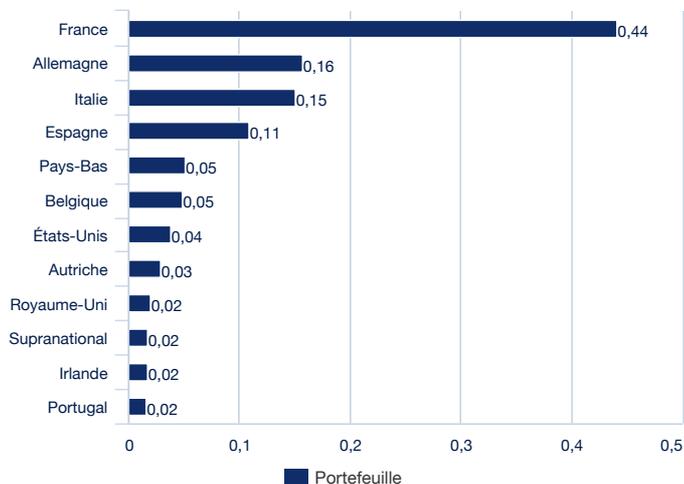
Répartition par pays (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



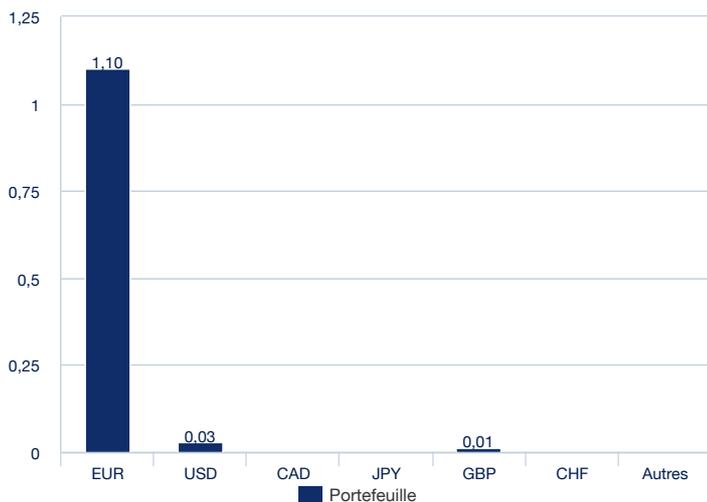
Répartition par devises (Source : Amundi)

En % d'actif



Répartition par devises (Source : Amundi)

En points de sensibilité



DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

| | |
|--|---|
| Forme Juridique | Fonds Commun de Placement (FCP) |
| Droit applicable | de droit français |
| Société de gestion | Amundi Asset Management |
| Dépositaire | CACEIS Bank |
| Date de création de la classe | 04/03/2009 |
| Devise de référence de la classe | EUR |
| Classification AMF | Non applicable |
| Affectation des sommes distribuables | Capitalisation |
| Code ISIN | FR0010713818 |
| Code Bloomberg | CAAVDIC FP |
| Souscription minimum: 1ère / suivantes | 1 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s) |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Limite de réception des ordres | Ordres reçus chaque jour J avant 12:25 |
| Frais d'entrée (maximum) | 2,50% |
| Frais Fonctionnement Gestion Direct | 1,00% TTC |
| Frais Fonctionnement Gestion Indirect | 1,50% TTC |
| Commission de surperformance | Non |
| Commission de surperformance (% par an) | - |
| Frais de sortie (maximum) | 0,00% |
| Frais courants | 0,61% (prélevés) - 31/12/2021 |
| Durée minimum d'investissement recommandée | 3 ans |
| Historique de l'indice de référence | 03/05/2021: 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 04/03/2009: EONIA CAPITALISE |
| Norme européenne | OPCVM |
| Cours connu/inconnu | Cours inconnu |
| Date de valeur rachat | J+1 |
| Date de valeur souscription | J+1 |
| Particularité | OPCVM maître |

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



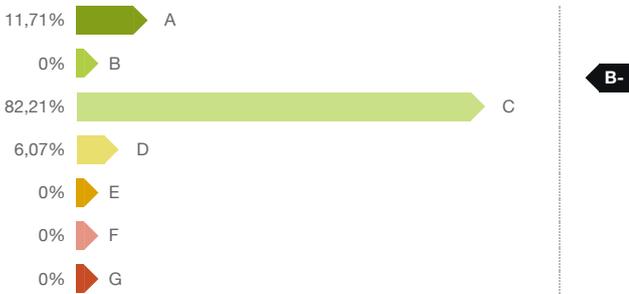
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

| | |
|---------------|----|
| Environnement | C+ |
| Social | B- |
| Gouvernance | C+ |
| Note Globale | B- |

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

| | |
|---|------|
| Nombre d'émetteurs | 18 |
| % du portefeuille noté ESG ² | 100% |

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

DIVERSIFIÉ ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.